

dans le logement, et combien de mises en chantier vont être financées?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, nous avons eu d'autres entretiens avec les institutions prêteuses du secteur privé. Elles ont dit s'intéresser à l'ancien programme, qui nécessitait évidemment un effort plus important et quelques modifications. Nous avons entrepris une série de consultations avec toutes les institutions prêteuses du pays par suite du relèvement de la subvention. Tout va dépendre du montant total des prêts hypothécaires qui vont être consentis. Selon un de mes interlocuteurs, qui intervient sur l'un des grands marchés financiers du pays, on peut conclure que l'irruption va se produire, cette arrivée de capitaux que nous espérons, d'abord pour un montant d'un milliard de dollars. Je ne prends pas ce chiffre pour objectif. Je tiens à obtenir tout ce que je pourrai tirer de ces sources.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA POSSIBILITÉ DE REMBOURSER LA NOUVELLE TAXE SUR L'HUILE À CHAUFFE AUX FAMILLES À REVENU MODIQUE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que les compagnies pourront obtenir le remboursement de la taxe sur la consommation de carburant, et compte tenu du fait que dans l'esprit du gouvernement, il s'agit d'une bonne mesure, puis-je demander à l'honorable ministre s'il proposera une mesure identique relativement à l'huile à chauffage notamment en ce qui a trait aux familles ayant un revenu inférieur à \$12,000 par année?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois souligner le fait qu'il n'y aura pas une telle taxe—taxe d'accise—sur l'huile à chauffage ou autres produits pétroliers sauf l'essence. Mais je dois dire qu'il y aura une augmentation de prix à la mi-août. Dans ce cas il y aura vraiment une augmentation du prix de l'huile à chauffage, mais pas une augmentation de 10c. le gallon, laquelle est limitée à l'essence.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION

L'INCIDENCE DE LA HAUSSE DES FRAIS ÉNERGÉTIQUES SUR LE COÛT DE LA VIE—LES CHIFFRES ESTIMATIFS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre a-t-il fait une analyse du coût pour calculer l'effet de l'augmentation du prix du fuel et de l'essence sur le coût de la vie et plus particulièrement sur le coût de la nourriture puisqu'on a indiqué que cela entraînera une augmentation de 1.6 p. 100 de l'indice des prix à la consommation?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Pas encore, monsieur l'Orateur.

Questions orales

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu la réponse du ministre, mais j'imagine qu'il a répondu par la négative. J'aimerais savoir si le ministre a l'intention de consulter ses collègues du cabinet, surtout le ministre de l'Agriculture, pour déterminer quel sera l'effet de l'augmentation du prix de l'essence et du fuel sur le coût de la vie, surtout le coût des aliments, étant donné qu'il lui incombe de protéger les intérêts des consommateurs.

M. Ouellet: Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENQUÊTE À BRAMPTON—DEMANDE D'ENVOI D'UN OBSERVATEUR FÉDÉRAL EN VUE DU CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le coroner en chef de l'Ontario et l'avocat de la Couronne qui s'occupe de l'enquête à Brampton ont-ils demandé ou fait demander au ministre d'envoyer un haut fonctionnaire ou un observateur étudier les circonstances et les faits qui sont ressortis de l'enquête relativement au grave problème du contrôle des armes à feu? S'ils l'ont fait, le ministre a-t-il refusé d'envoyer un observateur?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain qu'on me l'ait demandé directement, mais je sais que le bureau du coroner a communiqué avec le sous-ministre adjoint, M. Robert Bourne, et lui a demandé de témoigner à l'enquête du coroner afin d'exposer les projets de contrôle des armes à feu. Le sous-ministre adjoint, de concert avec le sous-ministre et moi-même, avons décidé qu'à titre de haut fonctionnaire du gouvernement fédéral, il ne devrait pas témoigner à une enquête de coroner pour parler de projets de politique. Le sous-ministre adjoint a consulté des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, qui lui ont dit la même chose. Je crois savoir que le coroner lui lancera une assignation, mais nous nous en occuperons en temps opportun.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, peut-être convient-il qu'à la fin de la période des questions, la question que je désire poser au premier ministre concerne un événement historique, c'est-à-dire le septième anniversaire de l'élection...

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je me réjouis que des gens de notre côté doivent rappeler aux députés d'en face cet événement historique. C'est le septième anniversaire de l'élection...

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: ... qui a suivi une des campagnes les plus intellectuellement malhonnêtes de toute l'histoire du Canada. Je voudrais donc que le premier ministre nous dise si la façon dont il porte sa cravate symbolise le relâchement et l'apathie du leadership du gouvernement?